



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE NOZAY COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU 29 AVRIL 2015

Le mercredi 20 mai deux mille quinze à dix-neuf heures, le conseil de la communauté de communes de la région de Nozay, dûment convoqué le 13 mai 2015, s'est réuni en session ordinaire à Nozay, sous la présidence de M. Jean-Claude PROVOST, Premier Vice-Président.

Titulaires présents : M. Jean-Pierre POSSOZ, Mme Marylise FAUVET, M. Thierry ROGER, Mme Cécile CADOREL, Mme Monique JAMIN, M. Nicolas BODINEAU, Mme Anita LEPAGE, M. Jean-Claude PROVOST, Mme Brigitte BOURSEAU, M. Christian ORHAN, M. Jacques PRIOUX, M. Gilles CALO, M. Bernard SANSOUCY, M. Bernard GUILLARD, Mme Jocelyne POULIN, M. Jean-Claude RAUX, M. Pascal BOCQUEL, Mme Charlotte GUERLAIS, M. Christophe THOMAS, M. René BOURRIGAUD, M. Philippe RENAUD, Mme Sophie DUCHESNE, Mme Marie-Chantal GAUTIER, M. Jean-Paul DAVID, Mme Céline GERARD.

Titulaires excusés : Mme Françoise JORAT, Mme Claire THEVENIAU, Mme Martine LEBRETON-LORENT, Mme Jacqueline SEGALIN.

Titulaires porteurs d'un pouvoir : M. Jean-Claude PROVOST, représentant Mme Claire THEVENIAU. Mme Brigitte BOURSEAU, représentant Mme Françoise JORAT, Mme Jocelyne POULIN, représentant Mme Martine LEBRETON-LORENT. Mme Chantal GAUTIER, représentant Mme Jacqueline SEGALIN.

M. René BOURRIGAUD a été élu secrétaire de séance.

ADMINISTRATION GENERALE

Modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays de Châteaubriant

Le conseil communautaire refuse d'approuver la modification des statuts du syndicat mixte du Pays de Châteaubriant et décide de ne pas transférer sa compétence SCOT au PETR. Il décide par ailleurs de demander à Monsieur le Préfet le retrait de la Communauté de communes de la Région de Nozay du périmètre du SCOT défini par l'arrêté préfectoral en date du 8 juillet 2009 sur les communautés de communes du Castelbriantais, du secteur de Derval et de la Région de Nozay et demande le rattachement de son territoire au périmètre du SCOT métropolitain, conformément à sa volonté affirmée de rapprochement avec le territoire de la Communauté de communes de la Région de Blain en tout ou partie.

A l'unanimité, par 29 pour sur 29 suffrages exprimés

Modification du tableau des emplois

Le conseil communautaire approuve la modification du tableau des emplois pour prendre en compte les situations suivantes :

En prévision de la période estivale, il est fait appel à du personnel saisonnier :

Nombres de postes non-permanents	Fonction	Grade	Catégorie	Durée hebdomadaire de travail	Echelon	Indice Brut/Indice Majoré	Lieu de travail	Durée emploi
1	Animateur sportif	APS	C	30h	1er	340/321	Activités LAL	29 juin au 04 sep 2015
1	Hôtesse accueil	Adjoint animation de 2 ^e cl	C	32h	1er	340/321	OTRN	30 juin au 19 sep 2015

Suite au recrutement de l'agent de bibliothèque pour le réseau intercommunal de lecture publique :

Nombres de postes permanents	Fonction	Grade	Catégorie	Durée hebdomadaire de travail	Echelon	Indice Brut/Indice Majoré	Lieu de travail	A compter du
1	Agent des bibliothèques	Adjoint territorial du patrimoine de 2 ^e classe	C	35h	6 ^e me	348/326	Réseau Intercommunal de lecture publique	1 ^{er} août 2015

Suite à la procédure d'avancement de grade de l'année 2015 il est nécessaire de créer les postes correspondants :

- **Avancement de grade suite à l'obtention d'un examen professionnel :**

Nombre de postes permanents	Date de création	Grade	Catégorie	Durée hebdomadaire de travail	Service
1	01/06/2015	Adjoint technique territorial de 1 ^{ère} classe	C	35h	Service Technique
1	01/06/2015	Assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe	B	35h	Bibliothèque
1	01/06/2015	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	35h	Adm. générale

- **Avancement de grade par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle :**

Nombre de postes permanents	Date de création	Grade	Catégorie	Durée hebdomadaire de travail	Service
2	01/06/2015	Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	C	35h	Petite Enfance
1	01/06/2015	Educateur principal de jeunes enfants	B	35h	RPE
1	01/06/2015	Educateur principal de jeunes enfants	B	31.5h	RPE

A l'unanimité, par 29 pour sur 29 suffrages exprimés

Désignation des membres suppléants au CT et au CHSCT

Le conseil communautaire désigne comme représentants suppléants des élus au sein du CT et du CHSCT :

- Mme Jocelyne POULIN
- M. René BOURRIGAUD
- M. Jean-Paul DAVID

A l'unanimité, par 29 pour sur 29 suffrages exprimés

DEVELOPPEMENT DURABLE

Charte sur les principes et actions prioritaires du SMCNA

Le Conseil Communautaire approuve et adopte les termes de la charte relative aux principes et actions du SMCNA, et aux engagements des collectivités adhérentes.

A l'unanimité, par 29 pour sur 29 suffrages exprimés

Modification des statuts du SMCNA

Le Conseil Communautaire approuve la modification des statuts du SMCNA.

A l'unanimité, par 29 pour sur 29 suffrages exprimés

ANIMATION TERRITORIALE

Subventions 2015 du POP – semestre 1

Association	Événement	Compagnies ou groupes accueillis	Date	Montant de la subvention
Vay Théâtre	Les P'tits Vay n'arts (arts de la rue)	Cie Léz'Arts Hachés Cie Tetouze : La Bouffonerie Cyclette (véloman déjanté) Cie Jacqueline Cambouis : Melle Orchestra	Samedi 6 juin Théâtre de verdure – Vay 5€ - gratuit (- 11 ans)	1500.00€
Asphan	1 Pierre 3 coups (musique)	(Programmation à confirmer) Munattak Quai Branlot Quentin Guérin Ronan K Blindfox	Samedi 20 juin Eglise du Vieux-Bourg – Nozay Gratuit	1500.00€

A l'unanimité, par 29 pour sur 29 suffrages exprimés

AMENAGEMENT

Cessions sur le lotissement La Boulardière

Les membres du conseil approuvent les projets de cessions ci-dessous, à raison d'un prix de vente fixé à 15€ HT le mètre carré, soit un produit total attendu de 55 350€ HT :

Lot	Surface	Acquéreur	Raison Sociale de l'entreprise	Projet
B2a	1 067m ²	M. Joao MENDES FERREIRA, SCI JMF	BETON SOLS LISSES	Construction d'un bâtiment de 600m ² à 700m ²
B4b	2 000m ²	MM. Philippe RENOUE et Gérard GUIOT, ou toute société s'y substituant	ATMP RENOUE	Construction d'un bâtiment de 100m ²
C5a	623 m ²	M. BELLON	RIA ENVIRONNEMENT	Construction d'un bâtiment de 200m ²

A l'unanimité, par 29 pour sur 29 suffrages exprimés

FINANCES – PROSPECTIVE - CONTRACTUALISATION

Décision Modificative n°1 du Budget Général

Le conseil approuve la décision modificative n°1 du budget général telle que présentée ci-dessous :

Libellé compte	Chap.	Dépenses	Recettes
2313 Constructions	041	895 000,00 €	
238 Avances	041		895 000,00 €
001 Reprise du résultat antérieur	001	-134 982,18€	-134 982,18€
Total investissement		760 017,82€	760 017,82€

A l'unanimité, par 29 pour sur 29 suffrages exprimés

Sollicitation des crédits NCR pour la piscine

Le conseil approuve la signature d'un avenant au Nouveau Contrat Régional 2013-2015 afin de réaffecter la somme de 203 600€ initialement dédiée à la réalisation d'un Pôle Environnement – tranche CFPPA vers l'opération de réhabilitation de la piscine à Nozay et dit que le plan de financement de l'opération de réhabilitation de la piscine de Nozay s'établit désormais comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Libellé dépenses	Montant HT	Libellé recettes	%	Montant
Etude de sol	5 000,00 €	Etat (au titre de la DETR)	3	70 000,00 €
Travaux	1 965 369,52 €	Région (Au titre du NCR 2013-2015)	9	203 600,00 €
MOE	193 475,00 €	Département (au titre du CTD 2013-2015)	36	813 827,00 €
CT, CSPS	11 500,00 €	Autofinancement	52	1 193 645,16 €
Assurances	23 000,00 €			
Révision	39 011,37 €			
Aléas	43 716,26 €			
TOTAL	2 281 072,16 €	TOTAL	100%	2 281 072,16 €

A l'unanimité, par 29 pour sur 29 suffrages exprimés

AGENDA

- Prochain conseil communautaire : mardi 30 juin 2015
- **Programmation d'un séminaire budgétaire** : les élus valident la date du 19 septembre 2015 de 9h à 12h30

A NOZAY, le 22 mai 2015.

Pour la Présidente absente,
Le Premier Vice-Président,

Jean-Claude PROVOST